



EN LIGNE

ACADEMY

INSPECTION DU TRAVAIL

# E-ACADÉMIE SUR L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL, L'INSPECTION DU TRAVAIL ET LA CONFORMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL

15 – 26 NOVEMBRE 2021



Bureau  
international  
du Travail



Centre international de formation

# INTRODUCTION

Ces dernières années, les États membres de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les partenaires sociaux ont de plus en plus sollicité l'assistance technique de l'OIT pour renforcer leurs systèmes nationaux d'inspection du travail. Ces demandes ont souvent abouti à la fourniture de l'assistance technique de l'OIT pour développer un programme complet de conformité des lieux de travail et des stratégies modèles éventuelles qui soutiennent les objectifs des ministères du Travail en matière de conformité et approfondissent la collaboration avec les partenaires sociaux. Différentes interventions ont été réalisées aux niveaux mondial, régional et national. En particulier, l'OIT a aidé les mandants à développer leur capacité à améliorer la conformité des lieux de travail. Entre autres initiatives, l'OIT travaille avec les mandants pour concevoir des approches innovantes et complémentaires de la conformité des lieux de travail, y compris dans l'économie informelle. La pandémie du COVID-19 a créé de sérieux défis dans le monde du travail. La crise actuelle est une occasion unique de réévaluer le rôle central de l'inspection du travail dans la voie de la reprise pour promouvoir des lieux de travail productifs, équitables et salubres.

L'Académie offrira aux participants une occasion unique d'acquérir de nouvelles connaissances, de partager des expériences et de réfléchir sur les principaux problèmes, tendances et défis liés à la conformité des lieux de travail par le biais de l'inspection du travail. L'Académie abordera également les besoins et les réponses des gouvernements, à la fois dans le scénario à court terme de la pandémie et post-pandémie du COVID-19, et dans l'amélioration de la gouvernance du marché du travail et de la sécurité et santé au travail (SST) à moyen et long terme.

L'Académie sera organisée par le Service LABADMIN/OSH<sup>1</sup> du Département de la gouvernance et du tripartisme du BIT conjointement avec le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT).

# PARTICIPANTS

Cette Académie s'adresse aux :

- Responsables de l'administration du travail et de l'inspection du travail
- Représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs
- Responsables de l'OIT et personnel des projets de coopération technique
- Experts, chercheurs, formateurs et consultants sur les questions liées au travail.

---

<sup>1</sup> Le département du BIT chargé de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et de la santé au travail.

# OBJECTIFS

À la fin de l'Académie, les participants seront en mesure de :

- Décrire l'avenir du travail et le rôle de l'inspection du travail et de l'administration du travail
- Résumer les questions clés à prendre en considération pour garantir les principes et droits fondamentaux au travail
- Reconnaître les bonnes pratiques pour une réponse efficace de l'inspection du travail au COVID-19
- Identifier les directives de l'OIT pour une planification et un flux de travail efficaces dans le cadre de l'inspection du travail en général et dans certains secteurs d'activité
- Appliquer une méthodologie d'inspection du travail propre à l'économie informelle
- Décrire des expériences réussies pour entreprendre l'inspection des facteurs psychosociaux
- Évaluer la faisabilité de l'application de nouveaux outils, stratégies de recrutement et de formation, technologies de l'information et de la communication, et stratégies dans le système d'inspection du travail.

# CONTENU

## SESSION PLÉNIÈRES

- L'avenir du travail et l'administration du travail
- E-administration. Comment les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles aider les inspections du travail ?
- Mise à jour du projet de directives de l'OIT sur l'inspection du travail
- Inspection du travail et principes et droits fondamentaux au travail (PDFT) : travail des enfants, travail forcé, non-discrimination et liberté syndicale.
- Conformité de la stratégie pour les institutions de travail - amélioration de l'impact sur la conformité au droit du travail
- L'inspection du travail à l'ère du COVID-19
- Carrières et cursus en inspection du travail
- L'impact du système d'inspection du travail
- Inspection du travail dans l'économie informelle - approches de formalisation et de conformité
- Inspection des facteurs psychosociaux (violence et harcèlement au travail)
- Réseaux internationaux de l'inspection du travail
- Comment le dialogue social peut soutenir l'inspection du travail
- Partage des expériences des participants.

## SESSIONS PARALLÈLES<sup>2</sup>

- Inspection du travail et Systèmes et programmes nationaux de sécurité et santé au travail (SST)
- Inspection du travail et nouvelles formes d'emploi
- Inspection du travail et systèmes de gestion de la SST
- Inspection du travail et sécurité sociale
- Enquête sur les accidents de travail et maladies professionnelles
- Conciliation, médiation et arbitrage : le rôle de l'inspection du travail
- Inspection et contrôle des « services intermédiaires »
- Campagnes d'inspection du travail
- Inspection en construction
- Inspection en agriculture
- Inspection de la fabrication
- Inspection des petites et micro-entreprises.

## MÉTHODOLOGIE

L'Académie débutera par l'accès à la plate-forme d'apprentissage sur Internet du CIF-OIT qui sera activée avant l'Académie. Dans cette plate-forme, les participants pourront accéder à un centre de documentation qui contiendra des documents de référence sur les thèmes de l'Académie afin que les participants puissent assimiler et approfondir leurs connaissances sur des sujets spécifiques de l'Académie. L'accès à cette plateforme et à ses ressources restera ouvert après l'Académie.

Les présentations seront effectuées via Zoom par des experts internationaux.

Des présentations d'experts, des discussions et des activités participatives seront adoptées tout au long des sessions de l'Académie. Les experts qui dispenseront la formation seront sélectionnés en fonction de leur expérience professionnelle et de leur connaissance des sujets.

Une évaluation initiale et finale sera effectuée afin d'évaluer le degré d'acquisition des connaissances. D'autre part, l'intérêt et l'utilité des différents sujets, ressources et activités développés au cours de l'Académie, ainsi que les présentations du matériel pédagogique et des méthodes utilisées et, surtout, la portée des objectifs proposés seront également évalués. Le CIF-OIT délivrera une attestation de participation à tous les participants inscrits qui assistent à au moins 80% des sessions en présentiel du cours et qui passent les tests d'évaluation demandés.

---

<sup>2</sup> Les participants choisissent entre deux sessions parallèles par jour.

## LANGUES

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français, arabe et espagnol dans toutes les sessions plénières. La traduction en arabe, français et espagnol ne sera disponible que dans certaines sessions parallèles au choix.

## CANDIDATURES ET FRAIS

Les frais de participation à cette E-Académie s'élèvent à 1,500 euros et sont payables à l'avance par le participant ou son organisation de parrainage, y compris les frais de scolarité, la documentation relative à la formation et l'utilisation des ressources en ligne.

Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne, au plus tard le **29 octobre 2021** aux liens suivants :

- Formulaire de candidature en anglais : <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9713973/en>
- Formulaire de candidature en espagnol : <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9713973/es>
- Formulaire de candidature en français : <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9713973/fr>

Les candidatures doivent être accompagnées d'une communication écrite signée de l'institution de parrainage (ou du participant en cas d'autofinancement) indiquant l'engagement de couvrir les frais de participation.

Après le délai de candidature (**29 octobre 2021**), notre Centre confirmera le cours et les candidats et fournira les références bancaires pour le paiement en avance.

Pour plus d'informations sur le paiement, l'annulation et les remboursements, veuillez consulter <https://www.itcilo.org/applications-payments-cancellation>

## DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

## INFOS

### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

#### Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin, Italie

Mme. Olena Vazhynska  
Coordinatrice de l'Académie  
T +39 0116936958 / F +39 0116391925  
spt@itcilo.org  
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9713973